

l'Ovillois MAG'

N° 1
FÉVRIER
2021

CCAS de
Houilles,
fer de lance de
la solidarité



VILLE DE
HOUILLES



08

03 **ÉDITO**

05 **L'ACTU**

- 05 *L'Ovillois Mag'* nouvelle formule !
- 06 Vers une nouvelle place du 14-Juillet
- 08 Houilles se mobilise en faveur de l'école inclusive
- 10 Variations végétales pour le centre-ville
- 11 Nouvel espace vert pour La Main-de-Fer

12 **DOSSIER SOLIDARITÉ**

- 14 Interview de Gaëlle Broutin, adjointe au maire, déléguée aux solidarités
- 15 Missions du CCAS
- 16 Logements aidés / RPA / Plan « grand froid »
- 17 Portage des repas / Réserve citoyenne

18 **SORTIES**

19 **L'IMAGE DU MOIS**

20 **PORTRAIT**

Romain Debin, illustrateur

21 **ZOOM SUR**

Gant d'or de Houilles, section « karaté »

22 **TRIBUNES**

25 **CASGBS**

26 **INFOS PRATIQUES**

27 **CARNET**



12



20



L'Ovillois Mag' n°1

Directeur de la publication : Julien Chambon
Rédacteur en chef : Vincent Dubuc
(vincent.dubuc@ville-houilles.fr - tél. : 0130 863215)
Conception graphique : Guillaume Lansac-Fatte
Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Benoît Moyen
Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche
Ont collaboré : Nadia Bijarch, Sophie Jobez
Publicité : Cithêa Communication, 0622167025 (Xavier Mazau)
Tirage : 15500 exemplaires / ISSN : 0183-0880
Impression : RAS, ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
Distribution : Champar



ville-houilles.fr



Ville de Houilles



@villehouilles



@ville_houilles



ville_houilles



La solidarité au cœur de l'action

Vous tenez entre les mains la nouvelle version de votre magazine municipal : *L'Ovillois Mag'*. Par sa modernité, il retranscrit la nouvelle dynamique que souhaite insuffler l'équipe municipale.

“

*L'action envers
les plus fragiles
est une de nos
priorités.*

Si la forme change, le contenu évolue également en apportant une information plus ciblée et au service avant tout des Ovillois et, plus particulièrement, de celles et ceux dont les talents, dans des domaines différents, contribuent à mettre en avant notre ville. Ainsi, dans ce tout premier numéro, nous vous présenterons un ensemble de sujets illustrant certaines priorités du moment : du réaménagement de la place du 14-Juillet aux initiatives solidaires qui s'expriment un peu partout dans notre ville – si précieuses dans la période actuelle que nous vivons –, en passant par les missions essentielles du centre communal d'action sociale (CCAS), où affluent en grand nombre, depuis la crise sanitaire, les demandes d'aide et de conseil.

Vous l'aurez compris, ce premier numéro sera consacré en partie à la solidarité. Ainsi, il présentera un certain nombre de dispositions prises par la municipalité : mise en place d'un plan « grand froid », aides sociales proposées aux seniors et aux personnes fragiles ou démunies, demandes pour le logement aidé, portage de repas à domicile ou encore renforcement de l'offre de la navette pour les seniors... L'action envers les plus fragiles est une de nos priorités. Bien sûr, d'autres rubriques seront développées : image du mois (qui met en valeur des photos prises par des Ovillois), sport (à la rencontre du Gant d'or) ou encore le portrait d'un illustrateur ovillois.

J'espère que vous retrouverez dans *L'Ovillois Mag'* ce qui vous plaisait dans l'ancienne version, mais que vous apprécierez aussi les nouveautés que vous attendiez à travers l'enquête de lectorat menée auprès des Ovillois. Bonne lecture !

—
**Julien Chambon,
Maire de Houilles**



CENTURY 21.
Officimmo

25 av. Charles de Gaulle
78800 HOUILLES
01 39 13 50 00
ag808@century21france.fr

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21.

PRESSE MUNICIPALE

« L'Ovillois Mag' » nouvelle formule !

Nouvelle année, nouvelle formule. L'Ovillois fait peau neuve, place à L'Ovillois Mag' ! « *Un journal plus moderne, plus fidèle aux attentes des Ovillois et plus en phase avec la nouvelle équipe municipale* », résume Sylvère Maga, adjoint au maire, délégué à la jeunesse et aux nouvelles communications. Entièrement conçu en interne, le nouveau magazine municipal est le fruit d'une enquête de lectorat qui s'est déroulée durant tout le mois de septembre dernier. Réalisée en ligne et sur le marché, avec le concours d'agents municipaux et d'élus de la commune, cette consultation citoyenne a réuni environ 800 Ovillois de tous âges. « *Cette enquête nous a conduits à en changer le format, à passer de celui d'un tabloïd à celui d'un magazine, plus facile à manipuler et à lire. Ce changement de format implique une augmentation du coût de l'impression qui sera compensée par celle des recettes publicitaires. Et pour limiter les déchets papier, le nombre d'exemplaires imprimés a été diminué de 3%, soit 5 000 exemplaires par an* », poursuit l' élu.

« *Pour le contenu, nous nous sommes attachés, pour une lecture adaptée aux habitudes actuelles, à en fluidifier son contenu, à proposer des articles plus courts et synthétiques, à l'enrichir d'informations pratiques utiles au public et à en faire un support agréable qui accorde*



Sylvère Maga, adjoint au maire, délégué à la jeunesse et aux nouvelles communications.

une part importante à l'image et aux illustrations », précise Céline Prim, conseillère municipale, qui a également participé au pilotage de L'Ovillois Mag'.

Du côté de la maquette et de la direction artistique du magazine, le travail a consisté à aérer l'information, à développer une mise en page ouverte et flexible et à s'appuyer sur une ligne graphique harmonieuse jouant sur les repères typographiques (corps de textes, interlignages...), les formes et les couleurs.

D'autre part, la rédaction de L'Ovillois Mag' sera toujours attentive à apporter une information de qualité au plus près de l'actualité ovilloise : actions et projets municipaux (environnement, solidarité, sécurité, scolaire...), événements sportifs et culturels, grands rendez-vous (Corrida pédestre internationale, braderie...). Mais encore de proposer des portraits et des témoignages d'Ovillois.

GRAND PROJET

Place du 14-Juillet, une nouvelle « place de village »



*Votre avis
compte !*



Piétonnisation, changement du sens de circulation, projets d'animations, la place du 14-Juillet va évoluer. Un projet de réaménagement auquel la municipalité souhaite vous associer en vous proposant de répondre à un questionnaire mis en ligne sur ville-houilles.fr ainsi que sur les réseaux sociaux de la Ville. Ce questionnaire est également disponible, au format papier, à l'accueil de la mairie.

Trois questions à...

Clément Battistini, conseiller municipal, délégué aux grands projets.

Comment est né le projet d'aménagement de la place du 14-Juillet ?

Il a émergé en juin dernier au moment du déconfinement, avec la mise en place des terrasses provisoires du restaurant italien Casa Nonna et du café Rugs and Coffee. En dépit d'aménagements très limités, le succès rencontré par cette opération auprès du public nous a conduits à étudier ce nouveau projet. Il s'agit de pérenniser ce lieu de vie très apprécié des Ovillois et seule grande place arborée du centre-ville, en le développant et en le réaménageant progressivement.

De quelle nature sera-t-il ?

Ce projet s'inscrit dans une vision globale de « place de village ». Il consiste à transformer une partie de la place du 14-Juillet pour créer un lieu d'animation en centre-ville, connecté à la place Michelet par l'avenue Carnot

et à la rue Charles-de-Gaulle par la rue Marcel-Sembaat. Des réunions participatives avec le public et les personnes concernées, riverains et commerçants, seront organisées pour en préciser la nature et suivre son avancement. Nous envisageons trois étapes graduelles.

Quelles seront ces trois étapes ?

Dès le printemps 2021, si les conditions sanitaires le permettent, nous allons piétonniser et sécuriser le lieu, en modifiant et en adaptant son plan de circulation, en réalisant des aménagements paysagers et urbains légers, en créant des places de stationnement pour les vélos... La deuxième étape consistera à animer ce lieu de vie avec l'implantation parallèle de terrasses aménagées pérennes et de structures temporaires dédiées à l'accueil d'événements éphémères : food trucks, espaces réservés aux commerçants de la commune pour

organiser des soirées « dégustations », stands associatifs... Enfin, si le projet est plébiscité par les Ovillois, nous entreprendrons une rénovation plus aboutie du site avec des aménagements adaptés.



VERS UNE NOUVELLE PLACE DU 14-JUILLET

une Place de Village


DÉVELOPPER UN **LIEU DE VIE**
POUR EN **PROFITER** EN TOUTE **SÉCURITÉ**

UN PROJET
PROGRESSIF
EN 3 ÉTAPES



1 PIÉTONNISER

Changer
L'ESPRIT
de la place

Plan de circulation adapté

Pour **SÉCURISER** le déplacement des piétons

Aménagements

VERTS

ÉCOLOGIQUE
Moins de voitures

Accès vélos


2 ANIMER



Terrasses pour les commerces

CONVIVALITÉ

Stands associatifs



Expositions éphémères

3 RÉNOVER

Des travaux seront **ENVISAGÉS** au regard du succès de la fréquentation !



RENTRÉE

Inscriptions scolaires, un protocole adapté



La période des inscriptions scolaires pour la rentrée 2021-2022 est ouverte et concerne tous les enfants scolarisés pour la première fois à Houilles. En raison des conditions sanitaires actuelles, son dispositif a été adapté et en partie dématérialisé. Les inscriptions se déroulent en trois étapes.

Jusqu'au 26 février :

- Télécharger le dossier d'inscription en ligne ou le retirer auprès de la direction de la restauration et de l'éducation (DRE).
- Remplir et transmettre la demande d'inscription accompagnée des pièces justificatives obligatoires par courriel ou par courrier pour les inscriptions dématérialisées, ou si besoin solliciter un rendez-vous auprès de la DRE.

Du 1^{er} au 31 mars :

Prendre rendez-vous avec la direction de l'école concernée, après avoir été informé(e) par courriel ou par courrier, ou lors de votre rendez-vous avec les services de la DRE. L'inscription scolaire sera définitive à l'issue de cette rencontre.

Téléchargement et retrait du dossier : ville-houilles.fr, rubrique « Actualités » puis rubrique « Éducation et restauration ». Dépôt par courriel ou par courrier ou sur rendez-vous à la direction de la restauration et de l'éducation (voir coordonnées p. 27).

HANDICAP

l'école inclusive, Houilles se mobilise

Les lois en faveur de l'école inclusive se sont traduites par une hausse du nombre d'enfants en situation de handicap accueillis dans les écoles publiques ovoilloises, tant sur le temps scolaire que périscolaire. « Notre objectif est d'offrir à tous les enfants un même accueil qualitatif avec, pour enjeu, la mise en place de dispositifs d'accompagnement et de formation afin de proposer aux familles une prise en charge adaptée de leurs enfants, quelle que soit la nature de leur handicap », explique Elsa Simonin, adjointe au maire, déléguée aux affaires scolaires, périscolaires et à la restauration. Parmi les actions déjà mises en œuvre par la Ville : la création de deux postes d'éducateurs spécialisés, lesquels sont chargés de l'élaboration de plans d'accompagnement et de suivi personnalisés en

lien avec les familles. En marge de ces recrutements, l'organisation de deux formations à destination des équipes encadrantes. La première, délivrée par des directrices de crèches de la commune et des infirmières diplômées, vise à former les coordinateurs périscolaires, les référentes ATSEM et les animateurs permanents aux gestes d'urgence et à l'usage de dispositifs médicaux adaptés en cas d'allergies, de diabète ou encore d'asthme. La seconde, réalisée avec le concours de parents ovoillois, membres d'associations, porte sur la compréhension et la prise en charge des handicaps invisibles tels que déficiences cognitives, visuelles ou auditives, maladies chroniques ou invalidantes, troubles « dys » (dyslexie, dysorthographe, dysphasie...).



Les enfants des accueils de loisirs sont sensibilisés au handicap lors d'une séance d'aéro-kick.

Actuellement, la Ville recherche des accompagnateurs pour individualiser l'encadrement des enfants sur les temps périscolaires (aide aux repas, à l'habillement, à l'hygiène, aux activités ludiques...).



Si vous êtes intéressé(e) et disponible pour aider ces petits Ovillois, n'hésitez pas à envoyer votre candidature à la direction de la restauration et de l'éducation (voir coordonnées p. 27).

PAUSE MÉRIDIDIENNE

Restauration scolaire, une nouvelle charte

Comment accompagner les enfants dans la découverte alimentaire? Quelles actions mettre en place pour éviter le gaspillage alimentaire? Comment favoriser le recyclage des déchets? Le service de restauration scolaire rendu par la Ville soulève de nombreuses questions au quotidien. Pour y répondre au mieux, la Ville a décidé de créer une charte partagée de la restauration scolaire. En effet, soucieuse d'identifier les besoins et les attentes des différents acteurs concernés, la commune a souhaité mener ce projet en col-

laboration avec des représentants du corps enseignant et les associations de parents d'élèves.

Cette charte, qui sera soumise au conseil municipal et effective dès la rentrée 2021, visera à définir le cadre d'organisation et de fonctionnement qui permettra de renforcer la qualité de la pause méridienne, avec pour fil conducteur l'éveil et l'éducation au goût de l'enfant. L'objectif est également de préciser les valeurs éducatives communes à partager entre les professionnels et les familles.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Variations végétales pour les passages du centre-ville

Dès le mois de février, des travaux d'embellissement de passages piétonniers dans le quartier de l'Église seront lancés, pour une période d'un mois et demi.

Le projet consiste à revaloriser avec de nouvelles plantations le passage des Fauconniers, le chemin des Écoliers et la placette Bel-Ami, située à la sortie du collège Guy-de-Maupassant.

L'objectif est de créer un lien végétal continu, cohérent et harmonieux tout en corrigeant les zones de dépérissement, qui pèsent aujourd'hui sur l'aspect qua-

litatif des lieux. Afin d'insuffler une dynamique de mouvement, plusieurs types de massifs seront installés, présentant des variantes de couleurs, de senteurs et de formes. Cette diversité permettra une floraison étalée dans le temps et assurera un refuge et un apport alimentaire à la biodiversité locale (insectes, abeilles, papillons, oiseaux...). Dans ce cadre, des nichoirs y seront installés progressivement. Enfin, un arrosage « goutte-à-goutte » permettra à la Ville de contrôler les besoins en eau des plantes et de maîtriser les dépenses associées.



PLANTATIONS

Un patrimoine arboré toujours plus diversifié

Développer et protéger le patrimoine arboré de la ville fait partie des priorités de la municipalité. C'est dans ce cadre que sera lancée, ce mois-ci, la campagne annuelle de plantations d'arbres, qui a pour objectif de remplacer les arbres dépérissants et malades, et ainsi contribuer à la qualité du cadre de vie des Ovillois. Ainsi, de nouvelles essences d'arbres verront le jour : l'acajou de Chine « Flamingo » (passage Darrieus), le parrotie de Perse (rue Carnot) ou encore des savonniers dans la cour de l'école

élémentaire Guillaume-et-Jean-Détraves. Ces choix contribueront à diversifier le patrimoine arboré de la ville, en attirant également de nouveaux insectes pollinisateurs tout en favorisant la biodiversité. Des fosses de plantations de dimensions adaptées seront par ailleurs créées afin d'améliorer les conditions de vie des arbres qui souffrent d'épisodes caniculaires répétés. Au total, ce sont une trentaine d'arbres qui seront replantés dans la commune.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville valorise ses déchets verts

Chaque année, de février à mars, les agents du service environnement procèdent à la taille des arbustes ainsi qu'à celle des arbres des espaces verts de la commune. Afin d'optimiser ces déchets verts, le produit issu de la taille est réduit sur place sous forme de copeaux grâce à un broyeur de végétaux. Le broyat ainsi obtenu permet d'être directement valorisé et utilisé comme paillis au pied des massifs d'arbustes et des arbres. Ce tapis végétal, réparti sur un sol préalablement désherbé et aéré, possède de multiples vertus. Il bloque la germination et la croissance des mauvaises herbes, évite le dessèchement de la terre en été, protège le sol de l'érosion et favorise une bonne croissance des végétaux en limitant les écarts thermiques du sol. Une fois dégradé, le paillis est ensuite incorporé au sol et permet de l'enrichir en éléments nutritifs.



AMÉNAGEMENT

Un nouvel espace vert pour La Main-de-Fer

Un square paysager de proximité verra bientôt le jour au cœur du quartier La Main-de-Fer, à l'angle des rues Condorcet et du Général-Koenig. Un projet d'aménagement qui s'inscrit dans une démarche de développement durable et une volonté de préserver la biodiversité urbaine, et dont les travaux débiteront dès février pour prendre fin en avril prochain.

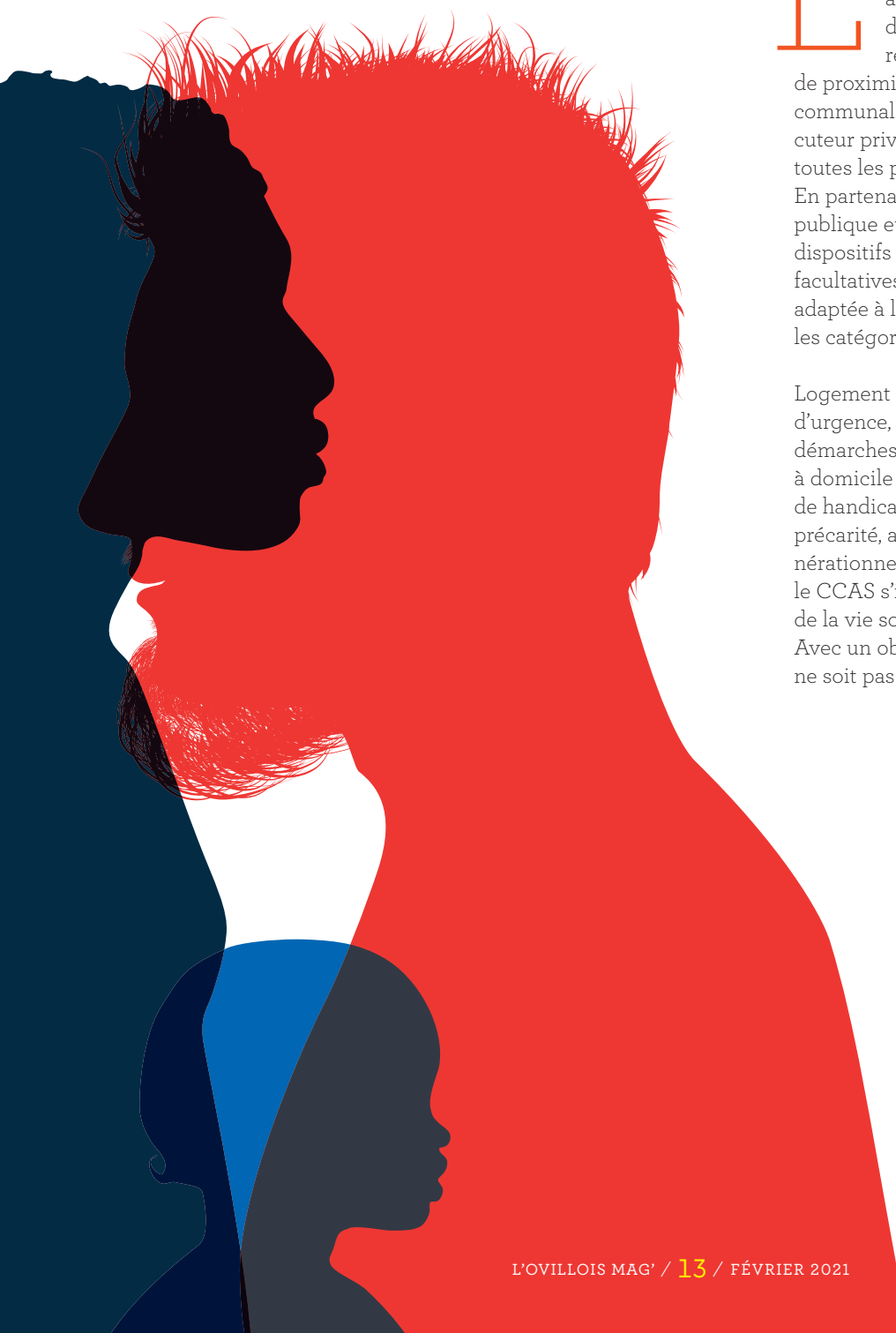
Cet espace, qui sera planté d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces, vise à renforcer la qualité du cadre de vie de ce quartier. D'une superficie de 479 m², le nouveau square comptera deux espaces de jeux, un pour les enfants de 1 à 4 ans et l'autre pour les 3 à 10 ans, ainsi que du mobilier urbain, pour plus

de convivialité. De plus, un espace de repos d'agrément arboré et planté de végétaux nourriciers pour la faune locale verra le jour, dans lequel seront également installés des nichoirs pour oiseaux avec, en vue, une démarche de labellisation comme « refuge LPO » (ligue de protection des oiseaux).



Solidarité et action sociale, plus que jamais des priorités !





La Ville de Houilles et sa coordination des affaires sociales se mobilisent pour répondre aux besoins des Ovillois. Accueil de proximité, d'information et d'orientation, le centre communal d'action sociale (CCAS) est l'interlocuteur privilégié des habitants de la commune pour toutes les problématiques sociales rencontrées. En partenariat avec des institutions de la sphère publique et privée, il met en place et propose des dispositifs d'aides sociales variées, légales et facultatives, avec pour mission d'apporter une offre adaptée à l'évolution de la population et à toutes les catégories de publics.

Logement social, accès aux droits, secours et aides d'urgence, conseil et accompagnement aux démarches administratives, services de maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, soutien aux familles en situation de précarité, animations conviviales et actions intergénérationnelles en direction des seniors : le CCAS s'intéresse à tous les secteurs clés et aléas de la vie sociale quotidienne des Ovillois. Avec un objectif : faire en sorte que la solidarité ne soit pas un vain mot.

3 questions posées à...

**Gaëlle Broutin, adjointe au maire,
déléguée aux solidarités**



Quelles sont les grandes orientations de la politique sociale que vous allez mettre en œuvre ?

Je suis chargée d'une vaste délégation appelée à prendre toute son ampleur dans les mois à venir. Ces vingt dernières années, le tissu social de Houilles a beaucoup évolué. Il démontre de grandes disparités sociales qui requièrent une vigilance accrue de notre part. De surcroît, les répercussions économiques et sociales de la crise sanitaire que nous traversons, pour le moment, minimisées par l'intervention de l'État, seront hélas considérables. Dans ce contexte, l'analyse des besoins sociaux programmée dès le début du mandat est indispensable. La connaissance approfondie du terrain qui en découlera, mesurée par des indicateurs fiables, sera le résultat d'une étroite collaboration entre les partenaires publics, associatifs et privés. Les associations sociales locales, très actives dans la commune, à la fois sentinelles et facilitatrices de lien, seront associées dans le projet afin d'adapter nos actions au plus près des nouveaux besoins des Ovillois.

Dans cette perspective, quelles sont aujourd'hui vos priorités ?

L'attribution de logements sociaux est un problème majeur. Nous menons d'ores et déjà une nouvelle réflexion sur les critères d'attribution de ces logements en partenariat avec les bailleurs sociaux, la communauté d'agglomération et l'État. Les priorités sont nombreuses et interconnectées. Dans les mois à venir, le CCAS sera amené à prendre une place centrale dans le pilotage des politiques sociales telles que l'accès au logement, l'accès aux droits et aux aides, l'insertion professionnelle, l'accès aux soins... Notre ambition est dans un premier temps de moderniser et de faciliter l'accès aux services publics municipaux. Il s'agit, par exemple, d'accompagner certains publics pour les formalités administratives numérisées dans un cadre d'écoute et de dialogue, de proposer des actions d'accompagnement pertinentes, notamment pour les personnes porteuses de handicap, isolées ou qui traversent une période sensible de leur vie.

“ Notre ambition est dans un premier temps de moderniser et de faciliter l'accès aux services publics municipaux. ”

De quels moyens disposez-vous pour y parvenir ?

Ce projet nécessite davantage de moyens, de développer des partenariats et de mener des actions de fond en les priorisant. Nous avons aujourd'hui à Houilles des équipes compétentes et très mobilisées, mais souvent désarmées pour répondre aux situations d'urgence et accompagner durablement les familles vers l'autonomie. Intégrer des compétences de travail social et d'économie sociale et familiale à l'action municipale paraît aujourd'hui indispensable.

CCAS de Houilles, fer de lance de la solidarité

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public autonome qui perçoit une subvention de la Ville. Il est présidé par le maire. Doté d'un conseil d'administration composé de membres élus issus de la majorité municipale, de l'opposition et de représentants d'associations, il incarne et orchestre la politique sociale à l'échelle de la commune. Son rôle : animer une action générale de prévention et de développement social,

locale et de proximité, en lien avec des partenaires institutionnels diversifiés et en direction de l'ensemble de la population résidant à Houilles. Il intervient dans des champs très variés : accès au logement, lutte contre l'exclusion, services de soins infirmiers et d'aide à domicile dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, soutien aux familles fragilisées, monoparentales ou en situation de précarité.



Les aides sociales légales

Carte Améthyste Navigo

Forfait permettant de circuler sur l'ensemble du réseau de transport francilien. Pour les personnes de plus de 65 ans (sous conditions de ressources) ou en situation de handicap (à partir de 20 ans).

Domiciliation administrative

Pour les personnes en rupture d'hébergement.

Dossiers d'aide sociale

Instruction, entre autres, des demandes d'aide sociale à l'hébergement (ASH) dans le cadre du placement d'une personne en établissement de type EHPAD.

Allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Accompagnement à la constitution des dossiers en vue d'accéder à ces aides et services départementaux.

Les aides sociales facultatives

Secours d'urgence

Chèques d'accompagnement personnalisé (achat de biens alimentaires ou d'hygiène) ou secours financiers ponctuels. Sur orientation d'un travailleur social.

Aides et allocations

Plusieurs primes disponibles (sous conditions de ressources) : énergie, eau Veolia, téléphone, achat de cadeaux de Noël pour les enfants. Une offre en cours d'évolution.

Navettes vers le centre-ville

Service de transport en bus organisé les mercredis et les samedis matin (jours de marché). Pour les seniors (plus de 65 ans) et les personnes en situation de handicap.

Téléassistance

Dispositif d'alerte (pendentif ou montre) s'adressant aux personnes dépendantes ou handicapées de plus de 60 ans et qui leur permet d'être secourues en cas de chute ou de malaise.



Permanences

Conseils, accompagnement et aide aux démarches administratives, assurés par des professionnels ou bénévoles (avocat, conciliateur de justice, écrivain public) et des associations spécialisées.

- Logement (agence départementale d'information sur le logement).
- Droit des familles, violences conjugales et intrafamiliales (centre d'information sur les droits des femmes et de la famille).
- Surendettement (Crésus).
- Recherche d'emploi (Boucle Accueil Emploi).
- Accès au numérique (aide aux démarches administratives en ligne).
- Complémentaire santé (dispositif « Ma commune, ma santé »).
- Rédaction de lettres (écrivain public).
- Aide à la résolution de litiges (conciliateur de justice).

Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et service d'aide à domicile (SAD)

Infirmières et aides-soignant(e)s, sur prescription médicale. Auxiliaires de vie. Pour les personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie et les adultes handicapés (en fonction des capacités d'accueil).

Coordonnées du CCAS : voir p. 27.

Logement social, un guichet d'accueil centralisé



Le pôle logement du CCAS assure une mission d'enregistrement des demandes de logement social pour tous les résidents de la commune. Le service accueille les demandeurs, les informe, les oriente et instruit les dossiers qui peuvent concerner jusqu'à huit communes de la Région. Une fois le dossier déposé, il est transmis à la préfecture qui attribue au demandeur un numéro unique d'enregistrement (valable sur l'ensemble de la Région Île-de-France). Pour être valide, la demande doit être renouvelée et actualisée chaque année (composition et ressources du foyer, changement de situation personnelle ou professionnelle). L'offre de logements dépend essentiellement de sa mise à disposition par les

baillleurs et de la réalisation de nouveaux programmes. Le parc de logements sociaux est divisé en plusieurs contingents (mairie, préfecture, « Action logement »...). Trois dossiers sont adressés au bailleur pour passage en commission d'attribution. En raison du manque de logements, de l'augmentation du nombre de demandes et du peu de rotation, les délais d'attente sont longs. À Houilles, ils sont de l'ordre de cinq ans pour l'obtention d'un logement de type T2 ou T3, au-delà pour un logement plus grand.

Les demandes de logement social peuvent s'effectuer en ligne sur demande-logement-social.gouv.fr

Résidence Les Belles-Vues, l'autonomie en partage

La Résidence Les Belles-Vues est une « résidence autonomie » exclusivement destinée à des personnes de plus de 55 ans, valides et autonomes, bénéficiant d'un avantage retraite. Située dans un quartier calme de Houilles, elle a été conçue pour offrir un lieu de vie convivial et sécurisant. Son équipe est composée d'une directrice, d'un agent administratif et d'accueil, d'un responsable de cuisine et de six agents de service (entretien du bâtiment, veille de nuit et de week-end). L'offre de logements est composée de 79 studios non meublés d'une superficie de 34m², tous dotés d'un balcon et d'une climatisation. Les résidents peuvent bénéficier de l'aide personnalisée au logement (APL) et du service de transport de la Ville, les mercredis et les samedis matin. Sur place, les résidents ont accès à un restaurant, ouvert du lundi au vendredi midi, où ils peuvent déjeuner à leur convenance et inviter des proches en s'inscrivant au préalable. Divers services leur sont également proposés,



et des activités quotidiennes variées ponctuent la vie de l'établissement : après-midi ludiques, ateliers « mémoire »... La directrice du lieu, chargée des animations intergénérationnelles de la Ville, organise régulièrement des événements au sein de la résidence ou en ville.

Résidence autonomie Les Belles-Vues
(56, rue Ambroise-Croizat).
Renseignements au 0139 14 01 09.



Rappel inscriptions au plan « grand froid »

Les objectifs du plan « grand froid » sont de détecter, prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures hivernales, en portant une attention particulière aux populations vulnérables : nouveau-nés et nourrissons, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, en situation de grande précarité ou souffrant de certaines maladies chroniques.

À Houilles, le CCAS tient un registre nominatif à destination des personnes fragiles et isolées à domicile. En cas de vague de froid, le CCAS vous appellera pour s'assurer que vous allez bien ou vous conseiller sur les dispositions à prendre. Vous pouvez vous inscrire et vous faire recenser par téléphone ou sur place au CCAS (voir p. 31).



Repas à domicile, un nouveau prestataire

Les Ovillois âgés d'au moins 65 ans ou en situation de handicap éprouvant des difficultés à préparer leur repas peuvent bénéficier d'un service de portage de repas à domicile. Cette prestation permet aux personnes en perte d'autonomie, même ponctuelle, de se faire livrer sept repas par semaine, avec un minimum de trois repas hebdomadaires. Depuis le 1^{er} janvier 2021, c'est la société de restauration Sorest qui assure ce service, de la composition des menus à leur livraison. Les bénéficiaires ont le choix entre deux types de menus traditionnels et peuvent aussi commander des menus spéciaux (sans sel, sans sucre, moulinés).

Suzy Lenoir, une Ovilloise de 85 ans, habituée à attribuer des notes aux plats, apprécie le changement : « *Jusqu'ici la qualité est au rendez-vous. La semaine dernière, la choucroute au riesling était excellente. Aujourd'hui, j'ai mangé un délicieux bourguignon, suivi d'une île flottante très bonne également.* » Contribuer au maintien à domicile et au lien social, en favorisant l'accès à une alimentation équilibrée, tel est l'objectif de cette offre. L'année dernière, 95 seniors ovillois y ont eu recours. Le prix du repas, fixé en fonction des ressources de la personne, peut faire l'objet d'une subvention de la part du conseil départemental ou de sa caisse de retraite.

« Réserve citoyenne » : une nouvelle forme d'engagement

Le 17 décembre dernier, le conseil municipal a décidé la création d'une réserve communale de sécurité civile dite « réserve citoyenne ovilloise ». Constituée de volontaires et fondée sur un principe d'intérêt général, cette « réserve citoyenne » pourra être sollicitée en appui des services municipaux pour des actions de solidarité locales, en cas de gestion de crises ou lors de manifestations communales. « *Notre objectif est d'élargir ce dispositif et de l'inscrire dans une démarche participative citoyenne afin de créer du lien et de faire émerger des solidarités nouvelles. Pour cela, l'idée est de donner aux bénévoles l'occasion de proposer leurs idées et les moyens de réaliser leurs projets solidaires* », explique Gaëlle Broutin, l'élue

chargée des solidarités. Un formulaire en ligne sur ville-houilles.fr, disponible à partir du mois de mars, permettra ainsi à chaque Ovillois de préciser ses centres d'intérêt et de compétences (brevet de secourisme, BAFA...) et de choisir le ou les domaines dans lesquels il souhaite intervenir : environnement, éducation, santé, humanitaire... L'occasion de s'engager librement et ponctuellement (distribution de gel hydroalcoolique sur le marché ou mise sous plis de masques durant la crise sanitaire...), mais également de participer à des projets diversifiés sélectionnés parmi des propositions d'Ovillois. L'organisation de la réserve citoyenne ovilloise sera précisée au cours des prochains mois.

Liste seniors, des informations ciblées

Chaque année, le CCAS et la mission intergénération de la Ville organisent des rendez-vous récurrents destinés aux seniors (repas et « spectacle de l'amitié », après-midi dansant, colis gourmands), ainsi qu'un programme d'activités variées placé sous le signe de l'échange et de la découverte. Pour rester informés de cette programmation, ou encore bénéficier des mesures d'accompagnement et de prévention des plans « grand froid » et de « canicule », recevoir des paniers gourmands, les seniors ovillois sont invités par le CCAS à se faire recenser auprès de ses services.



FÉVRIER

Du lundi 15 au mercredi 17

STAGE DE THÉÂTRE

- 🕒 « Imaginer et jouer » :
14 h (6-7 ans).
- « Pièce policière en impro » :
15 h 30 (8-10 ans).
- 📍 Salle René-Cassin.
- 📄 Payant sur inscription.



15

**Du lundi 22
au mercredi 24**

REMAKE

Stage autour d'artistes comme Picasso ou Vélasquez : créez le remake d'un tableau en plasticine.

- 🕒 14 h, pour les 8-12 ans.
16 h, pour les 6-7 ans.
- 📍 La Graineterie.
- 📄 Payant sur inscription.



22

**Samedi 27
et dimanche 28**

PAYSAGE URBAIN

Stage de l'Atelier 12. L'atmosphère citadine à travers le croquis et l'aquarelle. En écho aux artistes Thomas Schaller et Thierry de Marichalar.

- 📍 La Graineterie.
- 📄 Adultes (dès 16 ans),
payant sur réservation.
Tout niveau.
- Sous réserve de l'évolution
du contexte sanitaire.

27



30

**Du samedi 30 janvier
au samedi 22 mai**

EXPOSITION COLLECTIVE LES LIEUX DU VISIBLE

Aux frontières du visible et de l'invisible, du réel et du fantasme, c'est tout un langage iconographique sur l'inaccessibilité qui se développe au travers de photographies, de vidéos, de sculptures, de dessins et de peintures. *En raison du protocole sanitaire en vigueur, seules les visites professionnelles et sur rendez-vous sont autorisées.*

« Les p'tites mains »

Ateliers autour de l'image et des techniques de création.

- 🕒 Mercredi 17 février, 14 h.
- 📍 La Graineterie.
- 🕒 Jeune public (3-8 ans), payant,
réservation à la Graineterie.

**Retrouvez
l'agenda complet sur
ville-houilles.fr**

S'informer et réserver

Conservatoire de Houilles
7, rue Gambetta
Tél. : 0130 862310 / Contact :
conservatoire@ville-houilles.fr

La Graineterie
27, rue Gabriel-Péri
Tél. : 0139 159210 / Contact :
pole.culturel@ville-houilles.fr
lagraineterie.ville-houilles.fr

Médiathèque Jules-Verne
7, rue du Capitaine-Guise
Tél. : 0130 862120 / Contact :
bibliotheque-houilles@ville-houilles.fr

Salle René-Cassin
1, rue Jean-Mermoz

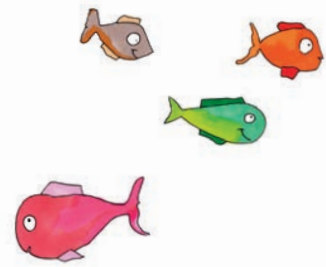
Le Triplex
40, rue Faidherbe



Coup de cœur...

Visite de la caserne des sapeurs-pompiers de Houilles-Sartrouville lors d'une journée portes ouvertes.

Vous souhaitez voir paraître vos photos les plus insolites dans L'Ovillois Mag'? Envoyez-les en haute définition, au format vertical, de préférence prises à Houilles, complétées par une légende et une mention « libre de droit », à limagedumois@ville-houilles.fr.



ILLUSTRATION

Romain Debin, dessine-moi un hippocampe !

Pour Romain Debin, 54 ans, le dessin est une véritable passion. C'est en parallèle de son travail de préparateur hospitalier que l'Ovillois noircit des pages et des pages, cherchant toujours à améliorer sa technique et à développer son savoir-faire. Habitué aux croquis, le dessinateur s'est toutefois tourné vers un nouveau champ artistique, celui de l'illustration. C'est ainsi qu'il a participé à la réalisation des illustrations

du livre pour enfants *Hippo et Hippox**, l'histoire de deux facétieux hippocampes, écrit récemment par Dominique Rechner. Romain Debin découvre ici un nouvel univers, entre paysages marins et histoire imaginaire. « *L'illustration jeunesse permet de jouer sur les couleurs, les profondeurs et les proportions. C'est bien la première fois que je dessine un crabe bleu!* », explique-t-il, amusé.

Attiré par le dessin depuis tout petit, l'au-

todidacte a toujours aimé aller à la rencontre d'autres artistes. « *C'est en échangeant avec des dessinateurs et en suivant leurs conseils que j'ai trouvé mon style et ma voie* », se souvient-il.

Avant la crise sanitaire, l'Ovillois se rendait chaque mercredi soir au musée du Louvre pour travailler son coup de crayon. Équipé de son bloc à dessin et de ses marqueurs, il s'amusait à réaliser des croquis de visiteurs pour mettre en valeur leurs poses et leurs attitudes. Un fil rouge de sa vie d'artiste qui lui tient particulièrement à cœur : « *Ce que j'aime le plus, c'est immortaliser ce moment furtif où une personne admire une œuvre. C'est un vrai défi, car je n'ai que quelques minutes pour le faire.* » Aujourd'hui, le dessinateur attend avec impatience la réouverture des lieux culturels pour pouvoir à nouveau arpenter les couloirs du célèbre musée. « *Bien que cela fasse sept ans que je m'y rends chaque semaine, je n'ai toujours pas encore réussi à en faire le tour ! Il y a tellement de choses à découvrir et à dessiner* », conclut-il.

* Disponible à la Maison de la presse et chez Boule de Coco.



Romain Debin et Dominique Rechner.

ARTS MARTIAUX

La section « karaté » du Gant d'or en constante progression



Fondé en 1942, le Gant d'or de Houilles – un des clubs sportifs yvelinois réunissant le plus de licenciés – attire régulièrement de nouveaux adeptes. Il en est ainsi de la section « karaté », qui compte aujourd'hui près de 250 adhérents. Trois disciplines y sont aujourd'hui proposées : karaté, krav-maga et kobudo. « Ces pratiques s'adressent à des personnes jeunes ou moins jeunes, débutantes ou confirmées. Nos professeurs sont formés pour accompagner au mieux les adhérents dans leur parcours sportif », explique la présidente de la section, Delphine Chennaf.

Enfants, adolescents et adultes peuvent ainsi s'initier au karaté, un art martial japonais combinant techniques d'autodéfense et de combat. « Nous proposons également du "baby karaté", pour les enfants de 4 à 6 ans », précise la présidente. Pour le krav-maga (« combat rapproché » en hébreu), il faut en revanche être âgé d'au moins 16 ans pour pouvoir s'y inscrire. Cette discipline d'autodéfense, mêlant boxe, ju-jitsu et lutte, séduit de plus en plus

d'Ovillois et... d'Ovilloises. « Nous avons mis en place un cours spécifique consacré à la défense de rue, notamment pour les femmes », indique Delphine Chennaf.

Adolescents et adultes peuvent aussi s'orienter vers le kobudo, un art martial japonais ancien, utilisant des armes traditionnelles d'Okinawa (bâton, nunchaku...). En 2018, le Gant d'or a d'ailleurs remporté le titre de champion de France par équipes dans cette discipline. « Nous avons récemment recruté un coach expérimenté en combat dans le but de développer notre volet compétition », ajoute Delphine Chennaf.

À noter, la section « karaté » a prévu d'organiser dans les mois à venir une journée portes ouvertes pour permettre à tous de découvrir les activités proposées.

Plus d'infos sur gantdordehouilles.com

“ Nous avons mis en place un cours spécifique consacré à la défense de rue, notamment pour les femmes ”

Le magazine municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

/ GROUPE DE LA MAJORITÉ /

/ GROUPES D'OPPOSITION /



Un mandat sous le signe de la cohésion sociale et de la transition écologique

Depuis plusieurs semaines, la majorité municipale a engagé un travail collectif important pour transformer son programme de campagne en projet municipal. Celui-ci, construit sur la base des propositions que les Ovillois ont plébiscitées, sera la feuille de route des six années à venir. L'un des axes du projet de mandat est de faire de la cohésion sociale et de la transition écologique une priorité pour tous les acteurs du territoire. Il se décline selon plusieurs objectifs dont celui de renforcer la cohésion de la population ovilloise, car chacun mesure la nécessité de remettre les relations humaines au cœur de la vie quotidienne.

Il s'agit aussi de faciliter la construction de nouveaux logements, malgré les contraintes très fortes de notre ville en matière de foncier disponible, sans briser les identités urbaines de nos quartiers. Pour cela, il nous faudra être inventifs et imaginer des solutions innovantes. Nous souhaitons aussi bâtir avec les bailleurs une relation durable et de confiance au travers d'une charte que signeront les promoteurs. Il s'agit d'une première étape pour imposer nos exigences.

Enfin, nous avons la volonté de soutenir les actions sportives, culturelles et à destination de la jeunesse visant à cultiver le « vivre ensemble ». Sur le plan de la transition écologique, le PLU révisé sera un outil majeur pour renforcer la cohésion du territoire, préserver le patrimoine et l'identité de la ville. Il permettra aussi à la nature de reprendre sa place en ville dans une logique d'adaptation aux dérèglements climatiques.

La majorité municipale

Merci, Alexandre

En décembre, le conseil municipal s'est réuni pour la première fois depuis bien longtemps sans Alexandre Joly. Il a en effet décidé, après 25 ans de bons et loyaux services, de tirer sa révérence.

Lui qui, à force de travail, a largement contribué à faire de Houilles une des villes les plus attractives des Yvelines peut avoir envie d'autre chose qu'incarner l'opposition face à son successeur.

Alexandre, qui détient notre record de longévité comme maire, a pris le temps de dessiner les contours de la commune moderne que nous connaissons tout en préservant son « esprit village ».

Comme il le rappelle souvent, il n'a jamais été encarté ! Sa gestion de notre ville sans compromis, en toute indépendance, a su exprimer une volonté de cohérence dans l'évolution de notre commune avec opiniâtreté.

Les exemples sont nombreux, retenons : lutte contre la suppression de notre marché sous sa forme actuelle (annoncée par son prédécesseur), réaménagement des boulevards et requalification du quartier de l'Église, construction du nouveau commissariat de police, négociée pied à pied au fil des différents gouvernements...

Citons également le nouveau conservatoire, la Graineterie, bien d'autres encore, sans oublier, cette longue bataille pour l'arrêt d'Eole à Houilles, ce qui n'était pas du tout prévu à l'origine, mieux encore sa liaison cyclable à laquelle personne ne croyait.

Bref, nous remercions ce bourreau de travail visionnaire, créateur de la Corrida, qui sera récompensé, et c'est heureux, par le titre de « maire honoraire » de la ville !

Les élus du groupe ID Commune,
contact@idcommune.com
www.facebook.com/IDCommune



Un mauvais choix

Le journal local aura maintenant un nouveau format A4, plus petit que précédemment.

S'il n'y avait pas inflation de pages, nous ne verrions pas d'inconvénient à ce que M. le Maire veuille par ce procédé donner une impression de changement dans la pratique de la communication de la Ville.

Le journal, dans sa version précédente de 12 pages, correspondait à 24 pages du nouveau format.

Or M. Chambon a décidé que le nouveau journal aurait 32 pages, soit une augmentation d'un tiers!

Cela n'est pas sans incidence sur les finances de la mairie : le montant annuel hors taxe pour cette publication augmente de 50% : 62 000 € contre 40 000 €!

Et ce n'est pas l'augmentation modeste de la taille des tribunes réservées aux groupes d'opposition et de la majorité qui peut le justifier.

Or nous savons qu'il nous faut réduire d'au moins 5% chaque année nos émissions de gaz à effet de serre si nous voulons continuer à habiter dans un monde viable. Cette augmentation de pagination nous paraît donc irresponsable de la part d'une équipe qui se disait écologiste et devrait donner l'exemple.

De plus, nous constatons les conséquences économiques et sociales de la Covid19 et nous considérons comme mal venu ce genre de dépense supplémentaire.

Nous demandons donc que l'impact environnemental et social, immédiat et à plus long terme, soit pris en compte dans chaque décision.

Les élu.e.s Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire

Facebook : fb.me/ElusAcesHouilles

www.aces-houilles.fr

aces-houilles@protonmail.com



VILLE DE
HOUILLES

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 9 février, 18 h.
Mairie, salle Schœlcher.

SECRÉTARIAT DES ÉLUS

Accueil : 0130 86 32 12,
julien.chambon@ville-houilles.fr

Saint Germain
bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Judi 11 février, 20 h 30.
Château Chanorier,
78290 Croissy-sur-Seine.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

« Houilles, la ville que j'aime »

Julien Chambon (6^e vice-président
en charge de l'habitat, du logement et de
la gestion des aires d'accueil) :
julien.chambon@ville-houilles.fr

Florence Dufour :
florence.dufour@ville-houilles.fr

Christophe Haudrechy :
christophe.haudrechy@ville-houilles.fr

Ewa Labus :
ewa.labus@ville-houilles.fr

Nicolas Lemette :
nicolas.lemette@ville-houilles.fr

Céline Prim :
celine.prim@ville-houilles.fr

« ID Commune »

Grégory Leclerc :
leclerc.gregory@ville-houilles.fr

Fleur Rusterholtz :
rusterholtz.fleur@ville-houilles.fr

Les compagnons pour rénover la maison

52 ans d'expérience font la différence



- Couverture
- Plomberie
- Carrelage
- Electricité
- Sanitaire
- Isolation des combles
- Chauffage
- Cuisine
- Menuiserie
- Isolation extérieure
- Maçonnerie



Nous sommes les compagnons du confort. Tous spécialisés. Nous prenons en charge tous les travaux de rénovation, de réfection et d'aménagement des maisons neuves et anciennes, «spécialiste économie d'énergie».

Tous nos travaux sont garantis 2 ans (10 ans pour la maçonnerie et la couverture). Nos prix sont extrêmement compétitifs, et nous vous proposons des formules de financement personnalisées très intéressantes.

Quelles que soient la nature et l'importance de votre problème de rénovation, consultez les Compagnons du Confort : nous vous conseillerons les solutions les mieux adaptées et nous vous offrirons un devis gratuit !

STIG

LES COMPAGNONS DU CONFORT

8, avenue du Maréchal Foch - 78800 HOUILLES - 01 39 68 29 69

www.stig-batiment.fr

«L'énergie est notre avenir, économisons-la !»



BOITEUX
Maison fondée en 1897

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Ecoute • Accompagnement • Respect

Organisation complète d'obsèques

Contrat d'obsèques

Tous travaux de cimetière/Entretien annuel

Transport en France et à l'étranger

PERMANENCE FUNERAIRE : 24h/24 - 7j/7

9, rue Pierre Clavillier - 78800 Houilles

01.39.68.61.37

11, rue Gambetta - 78800 Houilles

01.39.68.00.18



MEMORIA
Funérarium

MÉMOIRE, SOUVENIR, HOMMAGE



Salons de recueillement, Salle de cérémonie civile ou religieuse (jusqu'à 80 personnes).

Salle de convivialité pour accueillir vos proches.

24h/ 24 - 7j/7. Parking gratuit disponible (11 places).

2 à 6 Boulevard de Bezons - 78500 Sartrouville

01.72.55.66.25



- Ménage écologique
- Repassage
- Livraison de courses
- Collecte et livraison de linge
- Assistance Administrative
- Jardinage
- Petit bricolage

50%
de REDUCTION
ou crédits
D'IMPÔTS*

7, boulevard Emile Zola - 78800 HOUILLES

Tél. : 09 81 83 28 48

(appels non surtaxés)

Email : contact@netalys-services.net

Site internet : www.netalys-services.net

* par application du Code Général des Impôts. Voir le site www.impots.gouv.fr ou www.legifrance.gouv.fr

** Nous contacter pour plus d'informations. Offre valable 1 fois, par foyer et non cumulable.

OFFRE
PROMOTIONNELLE :
Pour tout forfait contracté,
jusqu'à 3 heures
de ménage gratuites**!
Code promo : OVIL02



**ESTIMATION
OFFERTE SOUS 48h**

www.weelodge.fr

Votre agence
immobilière de
proximité !

WEELODGE Houilles

7 place de la Gare

01 39 15 92 20

houilles@weelodge.fr

Scène de
Ménage

Le spécialiste du ménage
et du repassage à domicile

2h offertes*

Passez nous voir à l'agence

6 avenue du Maréchal Foch - 78800 Houilles

01 61 04 97 71

Rendez-vous à votre domicile sur demande

contact@scenedemenage.com

depuis
2006
à Houilles



*conditions disponible en agence



NOUVELLE E-C4

BERGER AUTOMOBILES

64, rue des Vignes-Blanches 78420 CARRIÈRES S/SEINE

(100 m du lycée des Pierres Vives) garage.berger@wanadoo.fr

01 39 14 72 49

COMMANDEZ ICI

VOTRE CITROËN NEUVE

axeo
SERVICES

Une marque de La Poste



Marie-Françoise VOGEL ainsi que toute l'équipe d'AXEO Services Houilles sont à votre écoute pour vous apporter chaque jour le meilleur des services pour tous vos besoins de ménage, repassage, nettoyage de vitres, jardinage, élagage, bricolage, garde d'enfants et bien plus encore... Particuliers ou Professionnels, AXEO Services Houilles est le partenaire de votre bien-être quotidien.

AXEO SERVICES HOUILLES • Marie-Françoise VOGEL

17bis av. Charles de Gaulle - 78800 HOUILLES

Tél. 01 61 30 32 04 • mfvogel@axeoservices.com

AGRICULTURE

La communauté d'agglo protège ses terres maraîchères

En ayant obtenu, en 2020, la création de trois zones agricoles protégées (ZAP) sur les territoires des communes de Montesson, Carrières-sur-Seine et Sartrouville, la communauté d'agglomération Saint-Germain-Boucles-de-Seine (CASGBS) préserve et valorise ainsi les terres agricoles de la plaine de Montesson.

Dans ce cadre, l'Agglo soutient aujourd'hui l'organisation de nouveaux circuits courts (notamment dans les établissements scolaires et médico-sociaux) et accompagne les projets de transition des

exploitants vers des méthodes d'agriculture raisonnée ou biologique. Autre initiative à son actif : l'implantation dans ces zones protégées de start-up innovantes, développant des alternatives à l'agriculture conventionnelle, comme Champerché, qui pratique la production agricole en « bioponie » (méthode de culture biologique hors-sol économe en eau), ou encore Independent Living Base qui a récemment installé une base autonome de production de fruits et légumes bio en conteneurs à Sartrouville.

Dans les trois ZAP, douze exploitations

sont actuellement en activité. L'une d'entre elles, engagée dans une conversion en bio, produira à terme 200 000 salades par an. Une autre, tournée vers la diversification des cultures et la remise au goût du jour des espèces anciennes, cultive jusqu'à 1500 variétés de fruits et de légumes.

Issue d'une longue tradition, la plaine de Montesson reste la principale zone de production maraîchère en Île-de-France, couvrant 25% de la production régionale en salades. Elle génère près de 150 emplois, pour un chiffre d'affaires qui avoisine 10 millions d'euros.



ENTREPRENEURIAT

BGE Yvelines : un appui aux entrepreneurs

Entreprendre autrement... C'est ce que propose l'association BGE Yvelines en accompagnant les entrepreneurs dans la création, le développement et la pérennisation de leur entreprise. Membre de BGE, 1^{er} réseau national d'appui aux entrepreneurs, l'association est aussi membre de l'Union des couveuses d'entreprises et partenaire de la communauté d'agglomération (CASGBS).

Au sein de sa structure, ses conseillers experts proposent un diagnostic individualisé, suivi d'un travail approfondi sur le projet et sa formalisation.

De la bonne idée au développement de l'activité en passant par la création et le

financement de l'entreprise, les entrepreneurs yvelinois bénéficient ainsi d'une expertise à chaque étape.

Depuis sa création, en 1993, BGE Yvelines a proposé plus de 27 000 parcours d'appui aux entrepreneurs yvelinois, mobilisé près de 80 millions d'euros de financement pour les accompagner et a permis la création de plus de 5 500 entreprises.

Plus d'infos au 0130913232
(athena@bge78.fr).

Permanence : du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
(16 h le vendredi).
bge78.fr

EMPLOI

JOB 78, un site qui rapproche de l'emploi

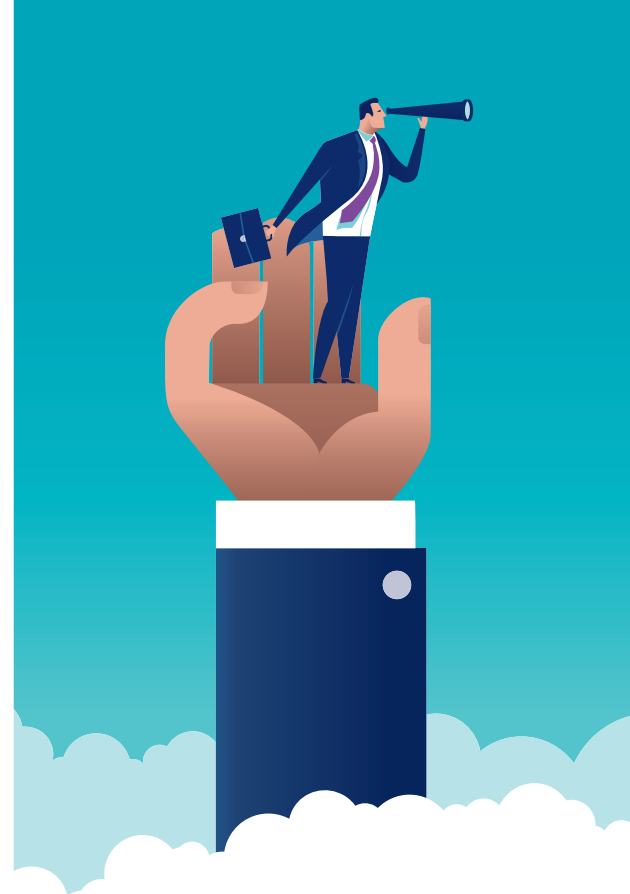
La plate-forme JOB 78 a été créée par le conseil départemental des Yvelines dans le but de favoriser le retour à l'emploi des personnes allocataires du revenu de solidarité active (RSA).

Également disponible sur smartphone, via une application mobile, elle utilise un système de géolocalisation et d'analyse de profils pour rapprocher les candidats des recruteurs locaux ayant publié

une offre d'emploi. Dès que leurs critères de recherche correspondent, ils sont invités à entrer en relation par l'intermédiaire de la messagerie sécurisée.

Un dispositif numérique que l'agence d'insertion professionnelle des Yvelines ActivitY' a pour mission de renforcer en proposant des parcours d'accompagnement adaptés aux personnes bénéficiaires du RSA et une aide à la sélection aux recruteurs. L'an dernier, plus de 200 bénéficiaires du RSA et 120 entreprises ont ainsi participé à un job dating, 77% des candidats ayant pu décrocher un emploi en CDD ou en CDI. Aujourd'hui, JOB 78 a mutualisé ses services avec JOB 92 afin d'élargir son offre. Depuis sa création, en 2018, la plate-forme a enregistré plus de 5 000 inscriptions de bénéficiaires du RSA, 300 inscriptions d'entreprises et près de 1 500 offres d'emploi.

Plus d'infos sur job78.fr et 78-92.fr.



EN BREF

Dispositif « Clique mon commerce »

Développé par le gouvernement, le dispositif en ligne clique-mon-commerce.gouv.fr s'adresse aux commerçants, artisans, professionnels de l'hôtellerie et de la restauration qui souhaitent se numériser et développer rapidement une activité en ligne.

Dans ce cadre, la plate-forme propose des solutions numériques pour créer un site Web, mettre en place une solution de paiement à distance et de livraison, ou encore rejoindre une place de marché en ligne mettant en avant les commerces de proximité.

Retrouvez également des recommandations et des contacts pour accélérer votre transition numérique sur le portail de la transformation numérique des entreprises : francenum.gouv.fr.



HÔTEL DE VILLE

16, rue Gambetta, CS 80330, 78800 Houilles.

Tél. : 0130 86 32 32.

Site Internet : ville-houilles.fr

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 ;

vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h ;

samedi : 8 h 30 - 12 h (état civil).

Attention, le jeudi, le service état civil et le service social ouvrent au public à 10 h 30.

SERVICES MUNICIPAUX

Social (CCAS)

1, rue Jules-Guesde.

• Aide sociale, logement et CCAS :

0130 86 32 70.

• Secteur maintien à domicile

pour seniors : 0130 86 32 92 / 32 99.

• Animations et actions de

prévention : 0130 86 32 70.

• Soins infirmiers à domicile :

0161043281

ssiad@ville-houilles.fr

• Petite enfance : 0161042040.

Environnement

Nettoyement de la voirie, enlèvement de graffitis, aménagement et entretien des espaces verts, des cimetières.

Accueil : 0130 86 33 88

contactenvironnement@ville-houilles.fr

Affaires générales

• Élections : 0130 86 37 23

elections@ville-houilles.fr.

• État civil : 0130 86 32 41.

Éducation et restauration

32, rue de la Marne.

Accueil : 0130 86 32 81

scolaire@ville-houilles.fr.

Régie centralisée

Accueil pour les règlements liés à la restauration, à l'éducation et à la petite enfance.

Annexe de la mairie, parc Charles-de-Gaulle.

Tél. : 0130 86 33 73.

Attention, le jeudi, la régie centralisée ouvre au public de 13 h 30 à 17 h 30.

Urbanisme

18, rue Gambetta.

Accueil : 0130 86 33 35 (autorisations d'urbanisme), 0130 86 33 41 (foncier). info-urbanisme@ville-houilles.fr

Réception du public sur rendez-vous uniquement : 0130 86 33 09.

Lundi, mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 (17 h le vendredi).

LE GINKGO

7-9, boulevard Jean-Jaurès.

Sports et vie associative

Tél. : 0130 86 33 70 / 71

sport@ville-houilles.fr

Jeunesse

Tél. : 0161044260

jeunesse@ville-houilles.fr.

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

9 h - 12 h, 13 h 30 - 18 h ;

mardi : 9 h - 10 h 30, 13 h 30 - 18 h.

SÉCURITÉ

Police municipale

20, place Michelet.

Tél. : 0130 86 37 72.

Commissariat de Houilles

80, rue Hoche.

Tél. : 0161047600.

Urgence : 17.



NAISSANCES

Novembre

Apolline Mauricourt,

Nova Saint-Val,

Aleks Tasic.

Décembre

Chiara Bardou,

Anaël Bonnet,

Kiné Fall,

Axel Lema Martinez,

Maxime Moatti Lefèvre,

Dalil Rafik,

Gabriel Wacrenier,

Layina Zarfaoui.



MARIAGES

Décembre

Olivier Tran et Do Nhat Phuong Le,

Ali Malek et Moufida Kheuil.



DÉCÈS

Novembre

Léonard Bonino,

Liliane Coupé née Widiez,

Colette Dakessian née Le Pen,

Gisèle Douillon,

Jeannine Durnerin née Riveau,

Jean Laurent,

Julien Maufras,

Charles Mugnier.

Décembre

Diéna Bouvart née Signori,

Émilienne Delmas,

Roger Demeyer,

Dumhani Chabane,

Fatima Chaghal née Saih,

Yvonne Coudrais née Quaghebeur,

Renée Écorce née Boichot,

Dominique Ehrmann,

Émilienne Farge née Beylie,

Jacques Gombert,

Jocelyne Gréau née Mouton,

Michel Guillo,

Hamida Heniche,

Isabelle Laurent née Didier,

Raymond Le Quéré,

Genevieve Perrotte née Bragard.



VILLE DE
HOUILLES

Partout,
tout le temps

ville-houilles.fr

